



# Rallye Sprint « FREDERIC CAPITTE »

Les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2012

Une organisation de l'ASBL : Motor Union Yvo Grauls.Ht.20

N° d'entreprise : 413416176

## Règlement Particulier

Epreuve comptant pour les championnats de :

- La Communauté Française de Belgique
- La C.S.A.P. de Hainaut
- La C.S.A.P. de Brabant Francophone



NOM : .....Prénom : .....

Rue : ..... N° : .....

CP : ..... Localité : .....

**RALLYE SPRINT « Frédéric Capitte »  
Les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2012**

Club organisateur: Motor Union Yvo Grauls Racing Team, 263 Rte de Mons à 6560 Erquelinnes

**TIMING**

Le mardi 14/02/2012	Parution du règlement
Le mercredi 15/02/2012	<b>Date de début des engagements</b>
Le mercredi 28/03/2012	Clôture des engagements via banque
Le jeudi 29/03/2012 à 12h00	Clôture des engagements pour participer à l'attribution des n°
Le vendredi 30/03/2012 à 20h30	Attribution des numéros
à 21h00	Affichage de la liste des engagés
Le samedi 31/03/2012 à 13h30	Ouverture de la permanence
à 14h00	Ouverture des Vérifications Administratives
à 15h00	Ouverture des Vérifications Techniques (Art. 8)
à 14h00	Début des reconnaissances
à 17h00	Fermeture des Vérifications Administratives
à 17h30	Fermeture des Vérifications Techniques
à 17h45	Fin des reconnaissances
Le dimanche 01/04/2012	à 06h45 Ouverture des V.A. & V.T.
	A 07h00 Début des reconnaissances
	à 07h50 Fermeture des V.A. & V.T.
	à 08h00 Fin des reconnaissances
	à 08h00 Ouverture du parc fermé de départ
	à 08h30 Affichage de la liste des voitures qualifiées
	A 09h20 Départ voiture n° 1 pour le tronçon 1
	A 12h00 Départ voiture n° 1 pour le tronçon 2
	A 14h15 Départ voiture n° 1 pour le tronçon 3
	A 16h30 Départ voiture n° 1 pour le tronçon 4
	A 17h17 Rentrée voiture n° 1 au parc fermé
	A 19h00 Affichage OFFICIEUX des résultats
	A 20h30 Proclamation des résultats

**DIRECTION DE COURSE**

Directeur de course :	Frédéric Deroubaix	Lic. ASAF : 008
Directeur de course adjoint :	Steve Jauquet	Lic. ASAF : 301
Directeur de sécurité :	Eddy Limbourg	Lic. ASAF : 311
Directeurs de sécurité adjoint:	Daniel Rémant	Lic. ASAF : 269
	Stéphane Chatel	Lic. ASAF : 275
Secrétaire du meeting :	Virginie Lebrun	Lic. ASAF : 268
Relation concurrents :	Didier Vanesse	Lic. ASAF : 356
	Brecht Patrice	Lic. ASAF : 266
*Bureau de calcul :	M.U. Yvo Grauls	
*Responsable du parcours :	Frédéric Deroubaix	
Service médical :	Christian Deville <b>(CRS)</b>	
*Responsable parc :	Colpain G	
Responsable équipe sécurité :	Christian Carême	Lic. ASAF: 20100

**OFFICIELS DESIGNES A L'EPREUVE**

Commissaires Sportifs,

<b>Président de Collège :</b>	<b>Michel ROQUET</b>	Lic. ASAF 951
C.S.:	<b>Luc BAETEN</b>	Lic. ASAF 860

Commissaires Techniques,

<b>Président de Collège :</b>	<b>Deleersnijder L</b>	Lic. Ht 360
-------------------------------	------------------------	-------------

C.T.: **Clignet A** Lic. Bt 116 - C.T.: **Bar Y** Lic. N 802 C.T.: **Menu B** Lic. Lx 21

C.T.: **Menu O** Lic. Lx 795 - C.T.: **Docq J** Lic. Lx 717

**Secrétaire : Deneufbourg Patrick** Lic. Ht 226

Observateur ASAF : <b>Jean Louis DELABY</b>	Lic. ASAF: 007
Inspecteur-Sécurité : <b>Jean-Louis DELABY</b>	Lic. ASAF: 007

## **PERMANENCE**

### **Avant et après**

Kirsch, Michel : 263 Rte de Mons, 6560 Erquelines Tél. /GSM : 071/558588 ou 0496/534269

Deroubaix, Frédéric : 6 rue Jeanne 6560 Erquelines Tél. /GSM : 071/596741 ou 0475/835538

### **Pendant**

Deroubaix, Frédéric : Zoning de S/S/Sambre, rue Bringuette, GSM : 0475/835538

## **TABLEAU D’AFFICHAGE**

Situation exacte : Panneaux d’affichage officiel à l’intérieur du chapiteau à la rue Bringuette

## **ORGANISATION**

### **Art. 1 - DEFINITION**

Les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2012, une épreuve dénommée Rallye Sprint « Frédéric Capitte » comptant pour les championnats, de Hainaut, de Brabant et de la Communauté Française, de la discipline, sera organisée conformément aux prescriptions ASAF 2012 ainsi qu’au présent règlement, auxquels les concurrents s’engagent à se soumettre par le seul fait de leur engagement.

### **Art. 2 - PARCOURS**

Le Rallye-Sprint se disputera sur une étape de classement d’une longueur de **10000m** (100% asphalte), et **16500 m** de liaison, à parcourir 4 fois, soit au total **106000 m** dont **40000 m** d’étape de classement.

### **Art. 3 - ENGAGEMENT IMPORTANT : Voir Art. 9 du RSG.**

Les bulletins d’engagement ainsi que les fiches des Vérifications seront COMPLETES LISIBLEMENT ET ENTIEREMENT. Ils seront rentrés, EXCLUSIVEMENT, PAR VOIE POSTALE, au plus tôt, le 1<sup>er</sup> mars, et, au plus tard, le 29 mars 2012 à 12h00 à l’adresse suivante:

### **ASBL MOTOR UNION YVO GRAULS, 263 Rte de Mons 6560 Erquelines**

N.B. : Aucun envoi recommandé ne sera, ni enlevé, ni accepté.

**Le droit d’engagement devra être porté au crédit du seul compte bancaire suivant : 360-0560865-17**

**BIC : BBRUBEBB - IBAN : BE61 3600 5608 6517 intitulé : MOTOR UNION YVO GRAULS avec la mention Rallye sprint Frédéric Capitte, équipage « nom du pilote et du copilote, Div et Classe » avant le 29 mars 2012.**

L’attribution des numéros aura lieu le jeudi 29 mars 2012 à 20h30 (Tél: **071/595532**, Café l’Embuscade à Sars la Buissière, 39 rue de Rubignies.).

Les inscriptions pourront toutefois encore être acceptées jusqu’au jour de l’épreuve, au max., 1 h avant la fermeture du contrôle des documents, (voir R. Sportif général, Art. 9.1.b.)

**Le nombre des voitures admises est fixé à 120** (Si ce nombre est atteint avant la clôture des engagements à droits simples, les demandes seront prises en considération suivant l’ordre chronologique des paiements des droits d’engagement)

Le montant de l’engagement est fixé à **115** € pour les Divisions 1, 2, 3 et PH., soit 40.45 € pour l’assurance et 74.55 € pour les frais d’inscription.

Il est fixé à **145** € pour la Division 4, soit 58 € pour l’assurance et 87 € pour les frais d’inscription. (Voir Art. 3.11. du Règlement Sportif Général)

**ATTENTION : Les Chèques ne seront pas acceptés.**

### **Art. 4 - ASSISTANCES - RAVITAILLEMENTS**

Situation du Parc d’assistance : Zoning de Solre-Sur-Sambre, rue Bringuette et ce, juste avant de rentrer au Parc Fermé et juste après la sortie du Parc Fermé.

Situation de la Station de Ravitaillement : Station **TEXACO** à Erquelines au Rond Point de la RN 40.

**ATTENTION : NON accessible le long du parcours !!!!**

### **Art. 5 - RECONNAISSANCES**

L’épreuve ne pourra être reconnue "librement" que le samedi 31 mars 2012, entre 14h00 et 17h45 et le Dimanche 1<sup>er</sup> avril 2012, entre 07h00 et 08h00.

- **Lors des reconnaissances, LE PORT DU CASQUE EST INTERDIT**
- **Les concurrents rouleront sous couvert de leur assurance comme tout autre usager de la route.**

### **Art. 6 - PARC FERME**

Le parc fermé sera situé sur le zoning de Solre sur Sambre à la rue Bringuette. « Espace Européen d’entreprises »

Il sera accessible le Dimanche 1<sup>er</sup> avril 2012, à partir de 08h00. « Voir Timing »

### **Art. 7 - VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES**

Elles auront lieu le samedi 31 mars 2012, entre 14h00 et 17h00 et le Dimanche 1<sup>er</sup> avril entre **06h45** et 07h50. « Pour les équipages qui ne peuvent se présenter la veille et se situeront au même emplacement, dans le chapiteau au Zoning »

- Documents à présenter :**
- carte d'identité
  - permis de conduire
  - Licences « compétition »" ASAF ou VAS.

## **Art. 8 - VERIFICATIONS TECHNIQUES**

### **a) Préliminaires**

Elles auront lieu le samedi 31 mars 2012 entre 15h00 et 17h30 et le Dimanche 1<sup>er</sup> avril 2012 entre 06h45 et 07h50 (pour les équipages qui ne peuvent se présenter la veille et se situeront au même emplacement, dans le chapiteau au Zoning).

### **Remarque IMPORTANTE :**

**Pour la bonne organisation de notre épreuve, nous demandons à ce qu'un maximum de concurrents présente leur véhicule aux VT le SAMEDI 31 mars.**

### **b) Finales (ou approfondies en cours d'épreuve)**

Les vérifications éventuelles en cours d'épreuve se situeront dans l'enceinte du parc fermé, interdit au public.

Les vérifications finales éventuelles auront lieu dans un local qui sera déterminé le samedi 31 mars 2012. Cette information sera communiquée aux concurrents via un addenda.

## **Art.9 - DEVOIRS DES CONCURENTS EN CAS D'ACCIDENT**

Si, lors d'une compétition, des concurrents occasionnent des dégâts, ceux-ci, quels qu'ils soient, devront être déclarés dans la demi-heure après l'arrivée du véhicule en fin de section. (En fin de boucle)

## **Art.10 - OBLIGATOIRE EN CAS D'ACCIDENT**

Si, lors d'une compétition, un véhicule subit une sortie de route avec impact de quelque nature ou importance que ce soit, il **devra** être présenté aux Commissaires Techniques de cette compétition dès la fin de la boucle en cours

Emplacement des V.T. après abandon ou sortie de route : à l'entrée du parc fermé (petit chapiteau)

## **Art. 11 - PROCLAMATION DES RESULTATS**

La proclamation des résultats aura lieu, dans l'ordre décrit ci-dessous et suivant le timing suivant :

Le Dimanche 1<sup>er</sup> avril à 20h30, Sous chapiteau de l'organisation au Zoning de S/S/Sambre

### **Coupes aux :**

- Premiers des 2 classes PH et de la classe SR (pilotes et copilotes)
- 1<sup>ère</sup> Dame du Classement PH
- 3 premiers de chaque classe (pilote et copilote) de la Division 4
- 1<sup>ère</sup> Dame du classement D4
- 3 premiers de la Division 4 (pilotes et copilotes)
- 3 premiers de chaque classe (pilote et copilote) des Divisions 1, 2, et 3
- 1<sup>ère</sup> dame (au classement D1/D2/D3 confondues)
- 1<sup>er</sup> équipage féminin
- 1<sup>ère</sup> écurie (Classement D1/D2/D3 confondues)
- 5 premiers du classement des Div. 1, 2 et 3 confondues (pilotes et copilotes)
- **Trophée « Frédéric Capitte » au Pilote le plus spectaculaire**

## **Art. 12 - DIVERS**

Road Book d'assistance, sera distribué au secrétariat.

\* Panonceaux "assistance", seront distribués au secrétariat

\* Programmes seront disponibles à partir du samedi 31 mars 2012 au chapiteau pour le prix de 3 €

\* Restauration : une restauration sera prévue sur place (chaud et froid)

\* Logement : Logements à la ferme : « Les Grand Près » 071/555078 (à 3kms)

Quelques gîtes à proximité : Beaumont, Bersillies l'Abbayes, Solre St Géry, Renlies, Rance, Etc.....

## **Art. 13 - CENTRE DE L'EPREUVE**

Situation : Zoning de Solre sur Sambre, rue Bringuette à 6560 Solre sur Sambre



<b>Club organisateur : MU YVO GRAULS</b>	<b>Date :31 mars et 1<sup>er</sup> avril</b>
<b>Epreuve : Rallye Sprint Frédéric Capitte</b>	
<b>Bulletin d'inscription à renvoyer pour le 29 mars 2012 à 12h00</b> (VOIE POSTALE UNIQUEMENT)	
à <u>MU Yvo Grauls 263, rte de Mons, 6560 ERQUELINNES</u>	

**C A S E S   R E S E R V E E S   A   L ' O R G A N I S A T I O N**

<b>Engagement reçu</b>	<b>Paiement reçu</b>	<b>DIVISION</b>		<b>ORDRE D'INSCRIPTION</b>
Le ...../...../2012	Le ...../...../2012	<b>CLASSE</b>		

**PILOTE** (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Je, soussigné(e), (pilote)

Nom :	Si pseudonyme :	Prénom :	Homme / Femme
...../ « ..... »		.....	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Né(e) le : ..... Adresse : ..... N°.....

Code postal : ..... Localité : .....

**Accepte**  **n'accepte pas** d'être placé(e) sur la liste des réservistes si le nombre maximum d'engagés est atteint.

Si nous devons vous contacter : N°Tél/ GSM : ..... E-mail : .....

	ASAF	VAS	N°Licence	Type	Ecurie
	BT HT LG LX NA	AN LI OV VB WV			
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	.....	.....	.....

**COPILOTE** (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Nom :	Si pseudonyme :	Prénom :	Homme / Femme
...../ « ..... »		.....	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Né(e) le : ..... Adresse : ..... N°.....

Code postal : ..... Localité : .....

Si nous devons vous contacter : N°Tél/ GSM : ..... E-mail : .....

	ASAF	VAS	N°Licence	Type	Ecurie
	BT HT LG LX NA	AN LI OV VB WV			
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	.....	.....	.....

**VEHICULE**

Marque : ..... Type : ..... Plaque n° : .....

Année de construction : ..... Châssis : ..... Cylindrée : .....cc

Compagnie d'assurance : ..... Police n° : .....

Division	Division 1	Classe 1	Min. A4	Classe 2	Min. A4	Classe 3		Min. A3	
		(0 à 1400 cc)		(+ de 1400 à 1600 cc)		(+ de 1600 cc)			
Classe	Division 2	Classe 4	Min. A4	Classe 5	Min. A4	Classe 6	Min. A3	Classe 7	A3+-A1
		(0 à 1400 cc)		(+ de 1400 à 1600 cc)		(+ de 1600 à 2000 cc)		(+ de 2000 cc)	
Division PH	Division 3	Classe 8	Min. A4	Classe 9	Min. A3	Classe 10	Min. A3	Classe 11	Min. A3
		(0 à 1400 cc)		(+ de 1400 à 1600 cc)		(+ de 1600 à 2000 cc)		(+ de 2000 cc)	
Division PH	Division 4	Classe 12			Min. A3	Classe 13	Min. A3	Classe 14	A3+-A1
		(0 à 1600 cc)				(+ de 1600 à 2000 cc)		(+ de 2000 cc)	
Division PH		Classe 16	Min. A4	Classe 18	Min. A4			Classe SR	Min. A3
		(0 à 1600 cc)		(+ de 1600 cc)					

Si le copilote ne possède pas de permis de conduire ou la licence requise pour la conduite du véhicule engagé, il mentionnera avant sa signature : **"Je m'engage sur l'honneur à ne piloter en aucune circonstance".**

Après avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve susnommée, nous nous engageons à en observer toutes les prescriptions et certifions que les présentes données sont exactes. Nous certifions sur l'honneur que le véhicule est conforme à la réglementation ASAF 2012 et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée. Nous autorisons l'ASAF à effectuer toutes les vérifications reprises dans ses Prescriptions Sportives, destinées à en vérifier la conformité. Nous nous engageons, en outre, à nous soumettre à toute mesure du taux d'alcoolémie et contrôle de dopage qui nous seraient imposés par l'organisateur, par un Officiel ou par les autorités compétentes.

Fait à ..... Le ...../...../... [.....]

(Faire précéder les signatures de la mention "Lu et approuvé")

Signature du pilote Signature du co-pilote

# Rallye Sprint Frédéric Capitte

31 Mars et 1<sup>er</sup> Avril 2012

N°:.....

## VERIFICATIONS

### PILOTE\* (remplir en caractère d'imprimerie, svp)

Nom : ..... Si pseudonyme : ..... Prénom : ..... Signature : .....

Province :	ASAF					VAS					N° Licence	Type
	BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	WV		
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	.....	.....

### COPILOTE\* (remplir en caractère d'imprimerie, svp)

Nom : ..... Si pseudonyme : ..... Prénom : ..... Signature : .....

Province	ASAF					VAS					N° Licence	Type
	BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	WV		
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	.....	.....

### VOITURE\* (remplir en caractère d'imprimerie, svp)

Marque - Type	N° Plaque	N° de châssis	Cylindrée	Division	Classe
.....	.....	.....	..... CC	.....	.....

Numéros de portières/Capot avant		Elargisseurs de voies	
Pare-brise feuilleté		Pneumatiques	
Eclairage		Fixations des roues	
Documents de bord		Fonctionnement des freins	
Réservoir à essence		Anneaux de remorquage	
Canalisation d'essence		Conformité de classe	
Tôle pare-feu avant/arrière		Conformité de division	
Arceau de sécurité		Vêtements (Combinaison )	
Ceintures de sécurité / Harnais		Autocollants ASAF	
Batterie		Divers :	
Extincteur		* Passeport ASAF PH N°	
Appui-tête		EN ORDRE <input type="checkbox"/>	
Casque/ HANS		NON CONFORME <input type="checkbox"/>	
Fixations dans l'habitacle		Commissaire Technique	
Publicités sur vitres		Nom/Cachet :	
Rétroviseurs Ext. / Int.		Licence N°:	
Ornement extérieur		Visa des vérifications administratives :	
Echappement			
Protections des tuyauteries			
Poids			

\* Renseignements d'identification à compléter par le concurrent avant le renvoi du document.

Passage aux VT : Samedi  Dimanche

Joindre votre palmarès SVP.



*Epreuve : Rallye Sprint Frédéric Capitte*

*Date : 31 Mars et 1<sup>er</sup> Avril 2012*

## **ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

Nous, soussignés, \_\_\_\_\_ (pilote), licence n° \_\_\_\_\_ ,  
et \_\_\_\_\_ (copilote), licence n° \_\_\_\_\_ ,  
constituant l'équipage de la voiture engagée sous le n° \_\_\_\_\_ ,

**nous engageons sur l'honneur à renoncer à toute action de recours**

envers l'organisateur de l'épreuve ci-dessus, ses préposés, l'ASAF, les CSAP et tous les autres participants, pour d'éventuels dommages subis, ainsi que le précise l'abandon de recours que nous avons accepté lors de la signature de notre demande de licence (numéros repris ci-dessus) et ce, quel que soit notre préjudice et quelles que soient les circonstances dans lesquelles nous l'aurions encouru.

Fait à \_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_ .

Signatures précédées de la mention « Lu et approuvé » :

**En cas d'absence de ce document, s'il est incomplet ou détérioré, le départ de l'épreuve vous sera refusé.**